



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medicaments

Question écrite n° 7465

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande a M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, s'il est dans ses intentions de prendre de nouvelles mesures en faveur des jeunes pharmaciens qui souhaitent s'installer, ou qui viennent d'ouvrir une officine. En effet les mesures deja annoncees apparaissent tout a fait insuffisantes quand on sait que la baisse autoritaire de 2,80 p 100 du prix des medicaments conduira a une baisse de 18 p 100 du chiffre d'affaires. Si le ministre n'apportait pas de nouvelles mesures, il est a craindre que de nombreux pharmaciens ne puissent assumer les prets importants qu'ils ont du contracter pour pouvoir ouvrir leur pharmacie, ce qui serait en contradiction avec l'apparente volonte du Gouvernement, de soutenir les petites et moyennes entreprises.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est precise a l'honorable parlementaire qu'une baisse du prix public des specialites remboursables de 2,87 p 100 entraine une baisse du chiffre d'affaires proportionnelle (soit 2,87 p 100, et non 18 p 100). Aussi la somme de 100 millions de francs qui va etre allouee aux pharmaciens fortement endettes a la suite de l'acquisition recente d'une officine devrait-elle suffire pour donner suite, dans des conditions satisfaisantes, aux dossiers deposes. Les modalites de repartition de cette somme, negociees avec la profession, seront prochainement precisees.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Remy](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7465

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du govern

Ministère attributaire : solidarite, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3823